

par Jacques Le Dauphin

L'Europe de la défense, serait-ce « l'Arlésienne » dont on parle beaucoup et qu'on ne voit jamais ? Au volant de l'Union européenne pour six mois, Nicolas Sarkozy a déclaré en faire une priorité essentielle de la présidence française. Une ambition hardie tant elle apparaît improbable. Reste la question : une Europe de la défense pourquoi pas, mais au nom de quelles exigences et dans quels objectifs ?

Au-delà de déclarations pour le moins très optimistes la défense européenne demeure hypothétique. Pour les Européens leur défense semble assurée par les armées nationales et par l'Alliance atlantique.

Quel rôle pour la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) ?

La PESD, par trop « sublimée » comme défense européenne, ne joue qu'un rôle très marginal et ne représente pas l'armature d'une volonté commune des Européens. En l'état actuel des choses, la plus grande majorité des Etats de l'Union européenne ne veut pas d'une véritable défense européenne car c'est dans l'aire euro-atlantique, avec les Etats-Unis, que la défense collective de l'Europe est conçue, sans oublier que cinq d'entre eux s'inscrivent dans une tradition de neutralité. L'Otan demeure donc au centre des enjeux de sécurité. Certes la PESD n'est pas inexistante, mais son activité ne découle pas d'un concept stratégique clairement défini, si ce n'est le document « une Europe sûre dans un monde meilleur » adopté en 2003 par les chefs d'Etat et de gouvernement. La PESD, c'est vrai, s'est doté d'objectifs capacitaires et d'outils militaires communs (une Force d'intervention rapide de 60 000 hommes). On notera que ces forces ne sont pas dédiées en exclusivité à l'Union européenne et qu'elles peuvent être déployées dans le cadre de l'Otan. On notera aussi que ces dispositifs qui relèvent de l'intergouvernemental permettent un engagement à la carte pour chaque pays de l'Union européenne. La PESD a aussi enclenché des opérations militaires, qui n'engagent qu'une partie des Etats européens et renvoient à des ambitions limitées, centrées sur la gestion des crises, à des missions dites de « Petersberg », lesquelles ne relèvent pas de la défense collective toujours assignée à l'Otan. Dans la gestion des crises, la PESD n'intervient que là où l'Otan ne s'estime pas concernée. On est loin d'avancées spectaculaires.

En réalité la PESD est un chantier inabouti. Les travaux peuvent-ils reprendre ? À ce sujet sont souvent évoquées les suites à donner au sommet franco-britannique qui s'était déroulé à Saint-Malo en 1998. Marquait-il un signal fort d'ouverture en faveur de la défense européenne ? Le Livre blanc de la défense britannique paru en mars 2008 lève les doutes qui pouvaient subsister. Le texte insiste principalement pour ne pas dire uniquement sur l'importance d'une coopération renforcée avec l'Otan. On sait que cette conception britannique n'est pas isolée et tend à être partagée au sein des vingt-sept, d'autant que chaque pays définit individuellement sa politique transatlantique.

PESD et OTAN

L'Otan a survécu à la disparition de la bipolarité et la défense européenne n'a pu s'affirmer. Toutefois on ne saurait occulter les contradictions qui traversent la relation transatlantique depuis la fin de la guerre froide. La crise irakienne en 2002 en a été révélatrice. Si depuis, la tension euro-atlantique semble avoir perdu de son acuité, elle n'a pas pour autant disparue. L'enlèvement des Etats-Unis en Irak témoigne du caractère aventuriste de l'expédition, et les inquiétudes sont vives au regard de possibles aventures du même type sous impulsion américaine. À ce sujet lors des derniers sommets de l'Otan les divergences ont porté pour l'essentiel sur deux questions : l'Otan doit-elle s'étendre au-delà de son membership classique pour trouver des appuis hors Europe et devenir dans les faits, et selon les circonstances une « alliance généraliste des démocraties » ? D'autre part, doit-elle se doter de moyens d'une intervention générale dans les crises, à tous les niveaux et à toutes les phases, en articulant l'usage des moyens militaires à celui des moyens civils ? S'engager en ce sens ouvrirait la voie à une mutation de l'Otan, passant d'alliance de défense, en alliance politique, dans une nouvelle forme de bipolarité instinctive entre le monde occidental et le monde en évolution incertaine, considéré comme porteur de menaces. Cette sorte de « Sainte Alliance » occidentale qui crédibiliserait la crainte exprimée par Samuel Huntington de « clash des civilisations » suscite non seulement réserves, mais aussi hostilités de plusieurs pays.

Une organisation dont les membres ne s'accordent qu'à minima sur son rôle actuel et moins encore sur son rôle futur est une institution en crise. Cependant l'Alliance atlantique n'est pas pour autant en voie de désintégration. En dépit des divergences exprimées, pour des

raisons diverses, aucun des pays membres ne souhaite remettre en cause son existence, ni même s'en retirer. Ainsi le Traité de Lisbonne, en cours de ratification au sein de l'Union européenne, affirme clairement le monopole de l'Otan comme instance de défense collective. En résumé l'Otan est en quête de légitimité et la défense européenne n'est que virtuelle. Serait-ce la quadrature du cercle ?

Une ligne « bruxelliste » ?

C'est dans ce paysage brièvement esquissé que s'exerce présentement la présidence française de l'Union européenne. « Nous nous battons pour obtenir une politique commune de défense » a déclaré Nicolas Sarkozy. Se battre ? Avec qui, contre qui, pour quelles orientations ? Plusieurs analystes évoquent un projet baptisé « bruxelliste », dont il serait porteur, tendant à mettre en ligne les représentations géopolitiques diverses des vingt-sept, en lien avec celles des Etats-Unis. L'inclinaison américaine du président français permettrait, selon eux, d'enranger une « normalisation » des relations France-Otan, avec comme corollaire l'agrément par les Etats-Unis de la défense européenne. Nicolas Sarkozy semble s'y inscrire lorsqu'il déclare, « je souhaite que dans les prochains mois nous avançons de front vers le renforcement de l'Europe de la défense et vers la rénovation de l'Otan et donc de sa relation avec la France. Les deux vont ensemble. Une Europe de la défense indépendante et une organisation atlantique où nous prendrions toute notre place ». Cette démarche semble programmée dans le court terme par quatre paramètres : le Livre blanc français sur la défense rendu public récemment ; la présidence française de l'Union européenne en cours ; l'élection prochaine d'un nouveau président américain ; l'élaboration d'un nouveau concept stratégique pour l'Otan, projeté pour le sommet du soixantième anniversaire. Déjà des déclarations américaines affectent d'aller dans le même sens, comme les discours prononcés à Londres et à Paris, en février 2008, par Victoria Nuland, ambassadrice américaine auprès de l'Otan. Victoria Nuland propose une nouvelle union transatlantique dans laquelle l'Europe de la défense pourrait agir indépendamment. Serait-ce le signe d'un revirement de la politique américaine envers l'Europe de la défense ? On peut penser plutôt qu'il s'agisse tout simplement d'une évolution tactique due à l'enlisement des Etats-Unis en Irak et en Afghanistan et par la même aux besoins d'une contribution européenne renforcée. D'ailleurs Victoria Nuland évoque clairement ce que cette reconnaissance américaine sous-tend en

réciprocité de la part des Européens.

On prête à Nicolas Sarkozy la volonté d'opérer une révision du document adopté en 2003 pour l'élaboration d'un Livre blanc européen. La démarche projetée vise-t-elle la recherche d'une voie médiane entre subordination inconditionnelle aux visions américaines et opposition frontale ? Dans la ligne baptisée « bruxelliste » le renforcement de la PESD est-il premier, conditionnant un mouvement plus global vers l'Alliance atlantique ou bien le mouvement vers l'Alliance intervient-il d'abord, car censé rendre possible l'avancée européenne ? Il reste que dans les deux cas de figure évoqué l'Europe de la défense n'est pas véritablement autonome mais dépendante de l'Otan.

Alors surgit la question : qu'est-ce qui peut inciter les Européens à se doter d'une défense autonome ? Contourner l'Otan, se dégager de la tutelle américaine, sans doute, mais pour quels objectifs ? Si la démarche se limite à ces seules ambitions, dans une vision de puissance militaire, sinon comparable, du moins significative, au regard de celle des Etats-Unis, le risque est grand de constituer une sorte de clone de l'Otan, dont on ne voit pas l'intérêt. Ne convient-il pas d'élargir la problématique et insérer une défense européenne autonome dans une vision de la sécurité elle-même autonome ? Ce qui permettrait une vue globale dépassant une vision purement militaire de la sécurité. Si pour de multiples raisons le relationnel euro-américain apparaît incontournable, il doit être possible de le refonder, principalement dans un champ plus vaste, le dégageant d'un « côte à côte » ou d'un « face à face ». Le monde contemporain et celui à dessiner ne sont pas vécus inévitablement de la même manière. Il en découle des moyens différents de l'aborder. Autonome, l'Union européenne pourrait jouer un rôle original, en lien avec les Nations Unies. Quelles pourraient en être les lignes de force ? La question se pose déjà pour le continent européen lui-même avec le relationnel incontournable à entretenir avec la Russie, mais l'Union européenne dispose aussi d'atouts importants pour développer des coopérations avec d'autres régions du monde. Une véritable autonomie lui permettrait de les nouer.

Si présentement ce n'est pas un souhait perceptible au niveau des Etats, ça l'est de plus en plus au niveau des opinions publiques européennes, de nombreux sondages en attestent.

En dernière analyse la question fondamentale n'est-elle pas : quelle Europe à construire ?

pour jouer quel rôle dans le monde ? De la réponse à cette question dépend pour une large part l'approche de la défense européenne.